Union des Syndicats **Sud** du groupe SAFRAN







Site Internet: http://sudsnpe.fr Mail: sud.snpe@snpe-syndicat.fr

Comité d'Établissement

Echos de la Réunion CE du 25/01/2013

Tableau du plan de charge fourni par la direction.

SECTEURS	Fév.					Mars	Avril	Observations
	S 06	S 07	S 08	S 09	Moyen			
St Hélène	7	7	7	7	7	7	7	
Prépa matière première	32	32	32	32	32	32	32	
CTD	6	6	6	6	6	6	6	
Préparation structures	12	12	12	12	12	12	12	
Malaxage & coulée	43	43	43	43	43	43	43	1 511 – 1 512 – 1 413 – 6MV25G
Finition	20	20	20	20	20	20	20	
CND	7	7	7	7	7	7	7	
Laboratoires LBM	19	19	19	19	19	19	19	
Laboratoires LA	16	16	16	16	16	16	16	
C.E.P(ou SA)	51	51	51	51	51	51	51	
Total charge	213	213	213	213	213	213	213	
Détachés (hors P+SA)	1	1	1	1	1	1	1	
Indisponible	3	3	3	3	3	3	3	
Prêt	0	0	0	0	0	0	0	
Effectif inscrit SME	213	213	213	213	213	213	213	
Besoin extérieur	4	4	4	4	4	4	4]
Effectif inscrit	217	217	217	217	217	217	217	
Ecart effectif / charge	0	0	0	0	0	0	0	

Selon la direction la <u>situation</u> <u>économique et de l'emploi</u> est nominale.

- 2 chefs de programmes intérimaires ont été embauchés au 1^{er} janvier, notamment pour le développement du secteur auto.
- 1 documentaliste a été muté sur St Médard et 1 technicien informatique a été recruté en CDD.

Il y a actuellement **30 intérimaires** sur le site : **5 opérateurs** dont 1 à St Hélène, 1 en finition, 1 au CTD, 2 à STC et **1 employée** aux investissements...**15 AM** dont 3 à RH, 4 aux achats, 1 à DPS, 1 à DRT, 2 aux labos d'analyse, 2 à ST et 2 à la sécurité...**9 cadres** dont 3 à la direction technique, 3 aux achats et 3 à DRT (procédés).

La direction a dit qu'il devrait y avoir un point emploi en mars.

Il y a eu 6 départs, dont 3 en préretraite amiante, 1 AM direction technique, 1 AM Qualité, 1 ingénieur programme.

1 mutation vers SNECMA, 1 cadre en retraite et une fin de CDD.

Le RH s'est engagé à respecter la demande des syndicats qu'il fournisse la liste de tous les départs et entrées sur le site.

<u>Perchlo 2012</u>: le directeur a commenté la liste des questions posées par les élus SUD.

Ce sujet fera l'objet d'un suivi régulier en CE et en CHSCT en fonction de son état d'avancement.

Le directeur a dit qu'il remettrait les réponses écrites aux élus afin qu'ils puissent les étudier.

<u>Métrologie et ROXEL</u>: Selon le directeur, la perte du contrat de métrologie n'aura pas d'incidence sur l'effectif de l'établissement de St Médard et la charge de travail.

Il a ajouté qu'il y aurait peut-être un passage du logiciel Qualiac vers Decaweb.

Les élus SUD ont manifesté leur défiance vers toute évolution de charge qui serait abandonnée à la sous-traitance et des conséquences sur l'effectif et la **sécurité**.

<u>Présentation des supports d'évaluation</u> <u>d'entretien HERAKLES :</u> le RH a présenté un document semblable à celui utilisé jusqu'à présent sur St Médard mis à part un point fâcheux...

Le document contient un point sur la mobilité dans les critères d'entretien.

Les élus SUD ont exigé vivement que ce point soit retiré du projet.

L'acceptation de la mobilité ne peut être un critère intégré dans l'évaluation du personnel, c'est un abus insupportable !!!

La loi prévoit que le CHSCT soit associé à la mise en place de ce document.

Les élus ont fait savoir à la direction que si le CHSCT ne s'était jamais mêlé du contenu des entretiens annuels, c'est parce qu'il ne semblait pas poser de problème.

Les élus et le CHSCT suivront ce point attentivement.

Les élus SUD ont également demandé que des éléments soient précisés dans la communication que la direction mettra en place pour l'encadrement et les salariés.

Il s'agit de préciser que personne n'est obligé de signer le document si le contenu n'est pas partagé et que la signature ne doit pas avoir lieu le jour de l'entretien pour laisser au salarié le temps de la réflexion et de rédiger ses commentaires à tête reposée.

Nous avons demandé également qu'il soit rappelé, qu'en cas de divergence entre le salarié et son encadrement, le salarié peut demander à faire l'entretien avec un autre interlocuteur.

<u>Déménagement du service informatique :</u>
Le responsable du secteur était présent pour expliquer son projet suite au courrier du CHSCT faisant état d'un projet bien plus vaste qu'un simple déménagement.

Les élus ont relevé les fausses raisons invoquées par le responsable qui semblait vouloir nous faire croire que ce projet était inclus dans le projet de fusion initial.

Suite à la discussion et aux réponses très diffuses du responsable, les élus du CE ont demandé que ce projet de réorganisation du service informatique soit présenté au CHSCT.

<u>3 information/consultations</u> étaient à l'ordre du jour sur des projets de réorganisations.

La « Supply Chain HERAKLES » Yeah !!!, « interface production BUS ESM/ Candale » et « modification de l'UP controle (SPC) ».

Les élus CE ont convenu de remettre leur avis au CHSCT lorsque ces projets lui seront présentés et les élus remettront leurs questions à la direction par le biais du CHSCT.

Nouvelle organisation LA: La direction a découvert en séance l'existence de ce projet qui a été présenté aux AM de ce secteur...

Le point est remis à l'ordre du jour du prochain CE.

<u>Accords HERAKLES:</u> Les élus SUD ont demandé à la direction que les derniers accords signés soient remis au personnel en version papier comme il est d'usage à SME.

Il s'agit notamment de l'accord ATAA et de l'accord sur les CSP obtenu grâce à la détermination du CHSCT de St Médard.

Fermeture annuelle 2013: La fermeture annuelle d'été aura lieu semaines 31 et 32 (du 29 juillet au 9 aout).

La fermeture d'hivers aura lieu semaine 52 plus 2 jours semaine 01/2014 (du 23 décembre 2013 au 01 janvier 2014).